

Les voulons-nous en juillet, ou le mardi et le jeudi matin et durant l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire en juin? Je ne pense pas que le public nous accorde pour deux sous de reconnaissance d'avoir siégé ici tout l'été pour débattre une question qui traîne depuis des mois. Je pense que le public nous respectera si l'on manifeste un peu plus de bon sens en appuyant cette motion et en tâchant de faire des progrès raisonnables durant le mois de juin.

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je dirai seulement quelques mots au sujet de la motion présentée aujourd'hui par le président du Conseil privé (M. Sharp). D'abord, j'ai été très étonné de la conclusion tirée par le leader du parti progressiste conservateur, à l'effet qu'il trouvait étrange la motion relative à la prolongation des heures présentée à la Chambre aujourd'hui. Étant donné que nous avons eu des consultations entre les leaders parlementaires, et qu'au cours de ces séances, le président du Conseil privé a dit que s'il y avait au cours des discussions trop de points au sujet des bills C-87 et C-68, à ce moment-ci, nous du Parti Crédit social du Canada, nous ne songeons pas à nous opposer à la prolongation des heures de séance. Je pense que le gouvernement se veut démocratique. Il veut prolonger les heures pour terminer l'étude du bill C-84, et aussi pour que tout le monde qui désire prendre la parole sur ce bill et d'autres bills importants puisse le faire.

Si la Chambre veut s'ajourner le 30 juin, nous sommes d'accord. Pour ma part, je vais de temps à autre voir ma famille. J'aime bien parfois être chez moi. Je ne veux pas être comme l'honorable député de Grenville-Carleton (Baker), qui a dit que la session, après 300 jours, avait trop duré, et du même souffle, qu'il faudrait qu'elle dure encore. Il faudrait au moins qu'il sache ce qu'il veut. Étant donné que le litige portait sur les bills C-87 et C-68, comme l'a si bien dit mon préopinant, et que l'honorable président du Conseil privé (M. Sharp) nous a fait sentir que la question était négociable, je pense qu'à ce moment-ci nous devons nous hâter de voter pour prolonger les heures de séance, afin que tous les députés des banquettes arrière qui veulent prendre la parole sur le bill C-84 ou d'autres bills importants puissent le faire.

[Traduction]

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, au début je pensais me lancer, peut-être, dans une longue harangue, le leader à la Chambre de l'opposition officielle m'ayant fait monter la moutarde au nez; mais nous avons pu constater par les répliques des leaders à la Chambre du Parti du Crédit social et du Nouveau parti démocratique que nous sommes tout simplement ici en pleine réunion ouverte des leaders des partis à la Chambre. Il s'est produit un échange de vues, chacun s'efforçant de tenir le haut du pavé, parce que nous arrivons à la fin d'une très longue session, de fait la plus longue de mémoire d'homme.

Une voix: La plus longue de l'histoire.

M. Blais: En effet, la plus longue dans l'histoire de la Chambre. Nous traitons ici d'un bill auquel, du consentement de tous les partis, nous avons consacré énormément de temps. Sauf erreur, nous avons passé une trentaine d'heures à débattre le bill C-84, et 78 orateurs ont pris la parole. Tout le monde était d'accord là-dessus, et nous pouvons nous féliciter, je crois, des contributions ainsi

Prolongation des séances

apportées: A mon avis, le pays tout entier en a bénéficié. Je n'essaie pas de prolonger cette discussion, mais je crois que, de l'avis général, nous aimerions voir adopter cette motion, qui ne prévoit pas de clôture mais tout simplement un effort concerté de travail plus ardu alors que la fin de la session approche, de sorte qu'on puisse adopter ce bill-ci.

La motion ne dit pas que la Chambre s'ajournera le 30 juin. Le gouvernement a déjà donné une idée des mesures législatives à son avis prioritaires, et il assumera ses responsabilités en faisant adopter un certain nombre de mesures législatives du mieux possible dans certains délais, et compte tenu des restrictions imposées par la Chambre et de ses humeurs. Nous ne voulons pas créer d'antagonisme à la Chambre. Nous voulons créer une atmosphère qui, à la fin de cette longue session, permettra à la Chambre d'adopter des mesures législatives que le gouvernement considère comme essentielles.

Les députés qui siègent à droite ont laissé entendre qu'ils aimeraient avoir la chance de négocier l'adoption de certains bills ou de certains amendements. C'est dans les règles du jeu, mais, comme le député de Winnipeg-Nord-Centre l'a dit, après avoir passé beaucoup de temps sur le bill C-84, nous devrions prolonger les débats pour que les autres mesures législatives que le gouvernement juge importantes et nécessaires puissent être étudiées intelligemment. J'ignore sur quels bills on veut négocier. C'est sans doute une chose sur laquelle les leaders à la Chambre doivent encore s'entendre.

Le leader du gouvernement à la Chambre a dit qu'il était disposé à discuter de certains problèmes et de certains bills. Il est disposé à se réunir à nouveau avec les leaders des partis lorsque le besoin s'en fera sentir. Étant donné la chaleur de ces jours-ci, et surtout de la semaine dernière, tous les députés admettront que nous avons passé beaucoup de temps à Ottawa, que nous avons des problèmes à régler dans nos circonscriptions et que nous en sommes partis depuis trop longtemps. Je suis parmi les députés qui se trouvent le plus près de leur circonscription, à savoir 240 milles, ce qui n'est pas très loin: si j'arrive à passer trois fins de semaines par mois dans ma circonscription, c'est un maximum. Cela ne suffit pas pour offrir un bon service à nos commettants.

Les députés qui habitent plus loin que moi sont dans une situation pire. Je pense au député de Vegreville; il reconnaît, j'en suis sûr, que ses commettants ne l'ont pas vu aussi fréquemment qu'il l'aurait voulu. Il en est de même pour le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles et de tous les députés de ce côté-ci de la Chambre. La session a été longue. Parfois nos commettants ne se rendent pas compte que nous passons 10 mois de l'année à légiférer à la Chambre. Nous sommes ravis à la Chambre et tous les députés d'en face l'admettent. D'accord, nous devons utiliser les instruments qui se trouvent à notre disposition si nous voulons étayer nos positions. Ce n'est que juste, mais d'une manière générale, nous devrions admettre que cette session a trop duré.

● (1550)

Reconnaissons aussi que le gouvernement devrait proposer un nouveau programme législatif à la rentrée cet automne, et l'opposition changer d'attitude de manière à ce que nous puissions examiner intelligemment les lois proposées dans le nouveau programme du gouvernement et en faire profiter tous les Canadiens.